



**SENE (9554 habitants)**

**Commune du Golfe du Morbihan**

**L'ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE DE SENE**

**RECRUTE en CDD sur l'année scolaire 2026/2027 (renouvelable),**

**A compter du 07 septembre 2026**

**UN ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT MUSICAL (H/F)**

**BOMBARDE et ENCADREMENT KLAS BAGAD**

**A temps non complet 2/20ème – Catégorie B**

La commune de Séné recrute pour son école de musique municipale, un Assistant d'enseignement musical (H/F) Bombarde et Encadrement Klas Bagad, sous la responsabilité hiérarchique du Responsable de l'école de musique, dans les locaux de l'École primaire A. GUYOMARD (le Pouffanc), établissement qui accompagne environ 150 élèves, et propose 10 pratiques musicales.

#### **MISSION GENERALE**

Enseigner la bombarde.

Encadrer le cours d'ensemble au sein de la Klas Bagad à l'école primaire A. Guyomard de Séné.

#### **ACTIVITES COMPLEMENTAIRES**

##### **► Au titre de l'enseignement musical**

- Participer à l'élaboration du projet pédagogique.
- Assurer l'enseignement de la bombarde et du cours d'ensemble pour la Klas Bagad, classe de cm2 de l'école A. Guyomard.
- Encourager et/ou mettre en œuvre des pratiques musicales collectives.
- Eveiller la culture musicale, artistique et culturelle des élèves.

##### **► Au titre de l'action culturelle**

- Participer à la mise en œuvre du programme d'action culturelle de l'école de musique et à son rayonnement sur le territoire.
- Contribuer à inscrire l'école de musique dans une dynamique de coopération intercommunale.
- Conduire et/ou accompagner des projets pédagogiques, artistiques et culturels à l'échelle communale et intercommunale.

#### **COMPETENCES ET QUALITES REQUISES**

- Maîtrise du (ou des) domaine(s) enseigné(s).
- Goût pour l'enseignement et sens de la pédagogie.
- Autonomie et rigueur dans l'organisation, dans la préparation des cours et des outils pédagogiques.
- Capacité à travailler en équipe : savoir être, écoute, capacité à se remettre en question.
- Être force de proposition.
- Pratique artistique personnelle ou professionnelle.
- Sens du service public

#### **CONTRAINTES**

- Déplacements possibles à l'échelle intercommunale

- Possibilité de travail en soirée ou le week-end pour des animations culturelles

**CONDITIONS DE REMUNERATION ET AVANTAGES :**

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année,
- Participation employeur aux cotisations de mutuelle santé et de prévoyance (sous conditions)
- Forfait mobilité durable jusqu'à 300 €/an (sous conditions)
- Participation aux abonnements de transport en commun (sous conditions)
- Adhésion CNAS

**Envoyer une lettre de motivation et un CV jusqu'au 19 juillet 2026 inclus**

**à Monsieur le Maire, place de la fraternité 56860 Séné**

**ou [recrutement@sene.bzh](mailto:recrutement@sene.bzh)**

**Renseignements au 07.64.39.62.60**